

PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec tenue le mercredi 20 juin 2019 à la Boulangerie-café Le Galoto de Nicolet, à 17 h 30.

1. Inscription des membres et vérification du quorum (Annexe II)

À leur arrivée, les membres sont invités à signer le registre des présences (Annexe II). Avant le début de la rencontre, la présidente et la directrice générale par intérim de la Chambre vérifient le quorum et confirme la présence de 20 membres + 3 employés de la Chambre. L'ouverture de l'assemblée a lieu à 17 h 40.

2. Ouverture par la présidente du conseil d'administration

Le quorum étant atteint, la présidente de la Chambre, madame Sonia Caron, proclame l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous, et remercie la Boulangerie-café Le Galoto de son accueil. La directrice générale par intérim, madame Ginette Martin, remercie les membres présents et s'assure que tous ont les documents d'assemblée en mains.

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Lecture par la présidente du projet d'ordre du jour (Annexe I).

PROPOSÉ PAR madame Marie-Claude Trépanier, APPUYÉE PAR monsieur David Audet, l'ouverture de l'assemblée est adoptée à l'unanimité.

2018-2019-039

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018

La présidente, madame Sonia Caron, suggère la dispense de la lecture du procès-verbal, celui-ci ayant été envoyé aux membres dans les délais prévus aux règlements généraux. Elle s'enquiert auprès de l'assemblée présente de la conformité de celui-ci par rapport à l'assemblée du 21 juin 2018. Madame Émilie Berthiaume demande de procéder à une correction au point 7 : on devra dire *vérificateur-comptable* en lieu de expert-comptable.

PROPOSÉ PAR madame Magalie Lebel Lemire, APPUYÉE PAR madame Manon Bourbeau, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018 est adopté à l'unanimité après la correction appliquée.

2018-2019-040

5. Présentation et adoption du rapport d'activités

En premier lieu, la présidente exprime sa gratitude envers tous les membres de la Chambre une force dans le milieu. Elle mentionne que, malgré les turbulences causées par le départ du directeur général, l'embauche d'une directrice générale par intérim est venue permettre à la Chambre de poursuivre ses activités avec respect des engagements et une présence accrue auprès des membres.

La directrice générale par intérim renchérit en rappelant les grandes lignes de notre logo, plus pertinentes que jamais. Elle mentionne les réalisations incroyables menées à terme en 2018-2019 et la réorientation des projets Défi 4RV et Économie circulaire à venir bientôt.

Elle remercie chaleureusement les partenaires financiers et collaborateurs de la Chambre sans qui nous ne pourrions faire développer notre mission.

Par la suite, le rapport des activités est présenté à l'assemblée présente. Les adhésions se maintiennent bien et la Chambre maintient le cap sur son implication qu'elle veut encore plus significative pour le développement de ses membres.

Nouvelle Génération d'Affaires (NGA)

La Chambre est fière des jeunes gens d'affaires qui composent la NGA. Sous l'égide d'Anthony Dubord et de son comité, la NGA a réalisé, en 2018-2019, neuf (9) déjeuners réseautage d'affaires, un (1) déjeuner entrepreneurial, un (1) dîner entrepreneurial et deux (2) Après 5... NGA. Les objectifs de la NGA pour 2019-2020 sont le développement socio-économique ciblé, des formations de pointe, des activités d'intégration, de réseautage et de synergie.

SAAQ Nicolet (BVA)

La Chambre est mandataire et gestionnaire pour la Société de l'assurance automobile du Québec à Nicolet. Plus de 2 000 personnes bénéficient mensuellement des services du BVA. La Chambre compte aussi un 2^e point de service à Bécancour (Gentilly).

Services offerts :

- Renouvellement du permis de conduire et de la carte d'assurance maladie (RAMQ) ;
- Immatriculation de véhicules ;
- Transfert de propriété, remisage et remise en circulation ;
- Changement d'adresse et autres transactions.

PROPOSÉ PAR monsieur Christophe Migraine, APPUYÉ PAR madame Marie-Claude Durand, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité tel que déposé et présenté.

2018-2019-041

6. Présentation et adoption du rapport financier

Le trésorier sortant de la Chambre présente les états financiers en prenant soin de bien expliquer que les chiffres présentés sont nets, signifiant que les revenus de chaque poste ont été diminués par les dépenses. La Chambre, malgré un déficit de 30 558 \$, conserve malgré tout une base solide. Un montant de 59 196 \$ en apport reporté, des immobilisations significatives (294 449 \$) et des placements (27 385 \$) assure à la Chambre une sécurité. Le Répertoire virtuel des membres, source importante de revenu, a connu un franc succès cette année pour sa nouvelle présentation.

Une période de questions sur le rapport financier déposé est ouverte. Des questions sur les projets (Défi 4RV et Économie circulaire), comptabilisés à zéro ainsi que sur les honoraires de gestion et les actifs nets sont demandées.

De plus, il est souligné par certains membres que les états financiers devraient parvenir aux membres en même temps que la convocation, soit dix (10) jours avant l'assemblée générale annuelle et que plus de détails seraient souhaités pour la compréhension des états financiers.

Monsieur Christophe Migraine, administrateur à la Chambre, invite les membres qui aimeraient discuter du rapport, de prendre rendez-vous avec lui à la Chambre. Il se fera un plaisir et un de voir de répondre aux questions de tous. Sur ce, et à la satisfaction des réponses données, il est :

PROPOSÉ PAR madame Marie-Claude Durand, APPUYÉE PAR madame Magalie Lebel-Lemire, que le rapport financier en date du 30 avril 2019 soit adopté.

2018-2019-042

7. Nomination d'un vérificateur-comptable

Au point 7.2 des règlements généraux, la vérification des états financiers annuels doit se faire par un vérificateur-comptable pour un rapport de mission d'examen ou d'audit. Le choix de celui-ci doit être entériné par les membres présents lors de l'assemblée générale annuelle. La présidente, madame Sonia Caron, fait part aux membres présent de l'appel d'offre qui a été demandée à quatre (4) entreprises parmi nos membres. La meilleure offre, pour les services requis par la Chambre, et ce, pour une période de trois (3) ans, est venue de la firme Marcotte et associés de Nicolet :

PROPOSÉ PAR madame Émilie Berthiaume, APPUYÉE PAR madame Marie-Claude Trépanier, la firme Marcotte et associés de Nicolet est mandatée pour la mission d'examen des livres de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec pour l'année 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Adopté à l'unanimité des membres présents.

2018-2019-043

8. Modification aux règlements généraux

Tel que soumis aux membres lors de l'envoi des documents inhérents à l'assemblée générale annuelle, les modifications aux règlements généraux suivantes sont présentées aux membres présents :

Règlements généraux actuels :

CHAPITRE V-

Le Conseil d'administration

5.1 Composition

Le Conseil est formé de onze (11) membres en règle pouvant provenir des secteurs suivants dont cinq (5) obligatoires :

- Commerces de détail
- Entreprises manufacturières
- Entreprises de services
- Entreprises touristiques
- Entreprises d'économie sociale

- Entreprises agricoles
 - Relève entrepreneuriale
 - Institutions financières
 - Entreprises culturelles
- « ...4 administrateurs provenant du territoire de l'ancienne Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour » ;
 - « ...4 administrateurs provenant du territoire de l'ancienne Chambre de commerce de Nicolet » ;
 - « ...2 administrateurs provenant du territoire de l'ancienne Chambre de commerce et d'industrie régionale de Saint-Léonard-d'Aston » ;
 - « ... 1 administrateur mobile provenant de l'un ou l'autre des territoires desservis par les trois chambres ».

CHAPITRE V-

Le Conseil d'administration

5.3 Cens d'éligibilité

Tout membre est éligible à la fonction d'administrateur de la Chambre, pourvu qu'il en ait été membre ou représentant d'un membre depuis au moins un (1) an précédant immédiatement l'élection. Il doit être membre en règle et ne pas être un salarié de la Chambre.

CHAPITRE VI-

Le Conseil exécutif

6.1 Dénomination

Les fonctions des officiers de la Chambre sont : un (1) président, deux (2) vice-présidents, un (1) secrétaire et un (1) trésorier.

CHAPITRE IX-

Dispositions diverses

9.5 Dissolution de la Corporation

En cas de dissolution de la Chambre ou de distribution des biens de la Chambre, ces derniers seront dévolus à une organisation exerçant une activité analogue, sur le territoire de la MRC de Bécancour.

Règlements généraux modifiés :

moins un (1) an et qu'il soit dûment membre en règle à la date du dépôt de la candidature.

CHAPITRE V-**Le conseil d'administration****5.1 Composition**

Le conseil est formé de onze (11) administrateurs en règle pouvant provenir des secteurs suivants dont cinq (5) obligatoires :

- Commerces de détail
- Entreprises manufacturières
- Entreprises de services
- Entreprises touristiques
- Entreprises d'économie sociale
- Entreprises agricoles
- Relève entrepreneuriale
- Institutions financières
- Entreprises culturelles

- « ...quatre (4) administrateurs provenant du territoire de la MRC de Bécancour » ;
- « ...quatre (4) administrateurs provenant du territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska » ;
- « ...deux (2) administrateurs mobiles provenant de l'un ou l'autre des territoires desservis par la CCICQ ou autre territoire québécois » ;
- « ...un (1) administrateur désigné par la Nouvelle Génération Affaires parmi son comité ».

Le candidat doit préciser le secteur pour lequel il dépose sa candidature, selon son lieu de résidence ou son lieu de travail.

CHAPITRE V-**Le conseil d'administration****5.3 Cens d'éligibilité**

Tout membre est éligible à la fonction d'administrateur de la Chambre pourvu qu'il ait adhéré depuis au

CHAPITRE VI-

Le comité exécutif

6.1 Dénomination

Les fonctions des administrateurs de la Chambre assignés au comité exécutif sont :

- le président ;
- les deux (2) vice-présidents ;
- le secrétaire
- le trésorier.

Les procédures furent respectées par le comité électoral formé de monsieur André Dallaire, monsieur Christophe Migraine, monsieur Éric Leblanc, monsieur Pascal-Olivier Labrecque, madame Marie-St-Aubin et madame Ginette Martin.

CHAPITRE IX-

Dispositions diverses

9.5 Dissolution de la Corporation

En cas de dissolution de la Chambre ou de distribution de ses biens, ces derniers seront répartis à des organisations exerçant une activité analogue sur le territoire de la Chambre.

PROPOSÉ PAR monsieur Christophe Migraine, APPUYÉ PAR monsieur David Audet, les modifications aux règlements généraux sont acceptées tel que présentées aux membres de l'assemblée générale annuelle en ce 20 juin 2019. Adopté à l'unanimité.

2018-2019-044

9. Conseil d'administration 2019-2020

La présidente, madame Sonia Caron, remercie les membres du conseil d'administration 2018-2019 pour leur dévouement et souligne que les administrateurs terminant leur mandat sont :

Secteur de Bécancour : (deux postes)

Madame Sonia Caron

Monsieur Denis Cardinal

Secteur de Nicolet :

Aucun

Secteur de Saint-Léonard-d'Aston (démission) :

Poste vacant

Poste mobile (un poste) :

Monsieur Pascal-Olivier Labrecque

La procédure de vote des membres ayant dûment été envoyée à ceux-ci, le comité s'est réuni à trois (3) occasions et la nomination des nouveaux administrateurs fût entérinée en date du 20 juin 2019 par les membres du conseil d'administration sortant.

L'élection des membres du conseil d'administration devant faire l'objet d'une résolution par les membres présents à l'assemblée générale annuelle, les nouveaux administrateurs nommés pour un mandat de deux (2) ans sont :

Pour le secteur de Bécancour :

- Madame Sonia Caron (IG – Gestion de patrimoine)
- Monsieur Philippe Dumas (Moulin Michel).

Pour le secteur de Saint-Léonard-d'Aston :

- Monsieur Francis Rondeau (Shift Tech), par acclamation.

Pour le poste mobile :

- Monsieur Alexandre Proulx

PROPOSÉE PAR madame Émilie Berthiaume, APPUYÉE PAR monsieur André Dallaire, la nomination des nouveaux administrateurs de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec est adoptée à l'unanimité de l'assemblée présente.

2018-2019-045

Les administrateurs débutant la 2^e année de leur mandat de deux (2) ans sont :

- Madame Marie St-Aubin (Distribution MSA)
- Madame Sophie Lamoureux (Fleuriste Savard)
- Madame Magalie Lebel Lemire (Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.)
- Monsieur André Dallaire (Commission scolaire La Riveraine – Le SAE)
- Monsieur David Audet (RBC Dominion – David Audet)
- Monsieur Éric Leblanc (IG – Gestion de patrimoine)
- Monsieur Christophe Migraine (membre individuel)

La composition du conseil d'administration **2019-2020** de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec est :

Le comité exécutif :

- Madame Sonia Caron, présidente
- Monsieur André Dallaire, 1^{er} vice-président
- Monsieur Éric Leblanc, 2^e vice-président

Monsieur Alexandre Proulx, secrétaire

- Monsieur Christophe Migraine, trésorier

Les administrateurs sont :

- Madame Sophie Lamoureux
- Madame Magalie Lebel Lemire
- Madame Marie St-Aubin
- Monsieur Francis Rondeau
- Monsieur David Audet
- Monsieur Philippe Dumas

Une période de question étant accordée à l'assemblée, la directrice générale par intérim demande aux membres présents s'il y a des questions ; comme il n'y a pas d'autres points apportés par les membres présents à l'assemblée générale annuelle, la présidente clôt la période des questions.

10. Levée de l'assemblée

*PROPOSÉ PAR madame Sophie Lamoureux,
APPUYÉE PAR monsieur Alexandre Proulx, la
présente assemblée est levée à 18 h 45 et sa levée
est adoptée à l'unanimité.*

2018-2019-046

ANNEXE I



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



PROJET D'ORDRE DU JOUR
JEUDI, 20 juin 2019 – 17 h 30

1. Inscription des membres et vérification du quorum
2. Ouverture par la présidente du Conseil
3. Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018
5. Présentation et adoption du rapport d'activités
6. Présentation et adoption du rapport financier
7. Nomination d'un expert-comptable
8. Modifications aux règlements généraux (voir Addenda II)
9. Conseil d'administration 2019-2020
10. Levée de l'assemblée

ANNEXE II PRÉSENCES



CCICQ AFFAIRES AU FÉMININ NGA DÉFI

ÉVÉNEMENT : Assemblée générale annuelle

LIEU : Boulangerie-café Le Galoto

DATE / HEURE : 20 juin, 17 h 30

| NOM DE L'ENTREPRISE | NOM | NOMBRE | SIGNATURE DU MEMBRE |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------|---------------------------------|
| CCICQ | Ginette Martin ✓ | 1 | <i>Ginette Martin</i> |
| CCICQ | Caroline Biron ✓ | 1 | <i>Caroline Biron</i> |
| CCICQ | Mireille Cardin ✓ | 1 | <i>Mireille Cardin</i> |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020 : PRÉSENCES | | | |
| Fleuriste Savard | Sophie Lamoureux ✓ | 1 | <i>Sophie Lamoureux</i> |
| Groupe Shift | Francis Rondeau ✓ | 1 | <i>Francis Rondeau</i> |
| IG – Gestion de patrimoine | Sonia Caron ✓ | 1 | <i>Sonia Caron</i> |
| IG – Gestion de patrimoine | Éric Leblanc ✓ | 1 | <i>Éric Leblanc</i> |
| Lavery, avocats | Alexandre Proulx ✓ | 1 | <i>Alexandre Proulx</i> |
| Le SAE | André Dallaire ✓ | 1 | <i>André Dallaire</i> |
| Membre individuel | Christophe Migraine ✓ | 1 | <i>Christophe Migraine</i> |
| Raymond Chabot Grant Thornton | Magalie Lebel-Lemire ✓ | 1 | <i>Magalie Lebel-Lemire</i> |
| RBC Dominion – David Audet | David Audet ✓ | 1 | <i>David Audet</i> |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020 : ABSENCES | | | |
| Distribution MSA | <input type="checkbox"/> Marie St-Aubin | | |
| Moulin Michel | <input type="checkbox"/> Philippe Dumas | | |
| MEMBRES PRÉSENTS | | | |
| Auger H. Automobile | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Claude Durand | 1 | <i>Marie-Claude Durand</i> |
| Buzz Photo | <input checked="" type="checkbox"/> François Pilon | 1 | <i>François Pilon</i> |
| Caisse Desjardins de Nicolet | <input checked="" type="checkbox"/> Simon-Pier Goulet | 1 | <i>Simon-Pier Goulet</i> |
| Caisse Desjardins de Nicolet | <input checked="" type="checkbox"/> Frédéric Mercier | 1 | <i>Frédéric Mercier</i> |
| Cogeco Connexion | <input checked="" type="checkbox"/> Pascal-Olivier Labrecque | 1 | <i>Pascal-Olivier Labrecque</i> |
| Crayonart | <input checked="" type="checkbox"/> Yvan Ouellet | 1 | <i>Yvan Ouellet</i> |
| Émilie Berthiaume, services financiers | <input checked="" type="checkbox"/> Émilie Berthiaume ✓ | 1 | <i>Émilie Berthiaume</i> |
| Galoto | <input checked="" type="checkbox"/> Frédéric Labonté ✓ | 1 | <i>Frédéric Labonté</i> |
| Gestion Deloitte | <input checked="" type="checkbox"/> Denis Cardinal | 1 | <i>Denis Cardinal</i> |
| Multi-services Bécancour | <input checked="" type="checkbox"/> Richard Lebleu | 1 | <i>Richard Lebleu</i> |

| | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---|-------------------------------|
| UQTR | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Claude Trépanier | 1 | <i>Marie-Claude Trépanier</i> |
| Ville de Bécancour | <input checked="" type="checkbox"/> Mario Gagné | 1 | |
| <i>Asso des personnes de 18 ans et plus Intérêts de Bécancour, Arcolet + Yamaska</i> | <input checked="" type="checkbox"/> <i>MARION BOURBEAU</i> | 1 | <i>Marion Bourbeau</i> |
| | <input type="checkbox"/> | | |
| | <input type="checkbox"/> | | |
| | <input type="checkbox"/> | | |
| | <input type="checkbox"/> | | |
| | <input type="checkbox"/> | | |
| | <input type="checkbox"/> | 0 | |
| | <input type="checkbox"/> | 0 | |
| | <input type="checkbox"/> | 0 | |

24